



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 17 octobre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h15

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard

C.C.V.M : BERGER Joël ; MORALES Roland

Etaient excusés :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; MAURICE Yves ; RUTKOWSKI Serge

C.C.L.L : PROST Jean-Paul

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice

Mandataires : GALLIOU Françoise ; FIETIER Vincent ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; THIEBAUT Catherine ; JAVAUX Thomas

Objet : Compostage individuel, en pied d'immeuble, plateforme de compostage accéléré, chalets de compostage et équipe SYBERT - INFORMATION

COMPOSTAGE INDIVIDUEL, EN PIED D'IMMEUBLE,
PLATEFORME DE COMPOSTAGE ACCELERE, CHALETS DE
COMPOSTAGE, EQUIPE SYBERT

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le SYBERT organise la dernière session 2017 de vente de composteurs individuels :

- mercredi 11 octobre, de 13h00 à 16h00
- samedi 14 octobre, de 9h00 à 12h00.

Les Communautés de Communes Loue Lison et Val Marnaysien organisent également la distribution de composteurs à tarif réduit.

COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

1. Etat d'avancement des Installations

Voici l'état d'avancement du compostage en pied d'immeuble du 1^{er} janvier 2017 au 4 septembre 2017 :

- le SYBERT a reçu 40 nouvelles demandes d'accompagnement,
- 20 nouveaux sites de compostage collectif ont été inaugurés à Besançon,
- 30 projets sont en cours,
- au total, 305 sites sont en fonctionnement et 20 arrêtés,
- 3 formations ont été organisées qui ont permis de former 17 référents.

2. Renouvellement des composteurs collectifs

Le SYBERT a reçu une vingtaine de demandes de remplacement des composteurs collectifs (bacs détériorés ou présence de rats). Le SYBERT propose le nouveau modèle de composteur hermétique, équipé d'une tôle métallique perforée installée au fond des composteurs.

3 sites ont déjà été équipés de nouveaux composteurs, avec une signalétique spécifique pour la bonne fermeture du couvercle des composteurs. Un suivi de la présence des rats sera mis en place.

PLATEFORME DE COMPOSTAGE ACCELERE

1. Fonctionnement de la plateforme

La plateforme de compostage accéléré fonctionne correctement ; aucun dysfonctionnement n'est noté à ce jour.

Pour améliorer la filière aval de maturation puis de récolte du compost, le FJT élabore un projet d'aménagement d'une nouvelle aire de maturation, afin d'améliorer sa pérennité dans le temps, les conditions de travail des agents et aussi son intégration paysagère.

Mercredi 27 septembre, une visite de la plateforme de compostage accéléré est organisée afin d'accueillir le Président de la Communauté de Communes Loue Lison, engagée dans l'accompagnement du projet de compostage des biodéchets de l'établissement de santé de Quingey.

2. Convention pluriannuelle avec le SYBERT

La convention signée en décembre 2013 avec le Foyer « Habitat Jeunes les Oiseaux » pour la gestion du composteur accéléré et l'accueil des habitants arrivera à son terme en décembre 2018. Une réflexion doit s'engager, afin de déterminer courant 2018, le devenir de la plateforme de compostage accéléré à compter de 2019.

CHALET DE COMPOSTAGE

1. Situation actuelle des chalets

Concernant la participation des habitants, on peut regrouper les chalets en 3 groupes :

- bonne participation (chalets Liberté, Granvelle, Mouillère, Rivotte, Tarragnoz) : la quantité de biodéchets valorisés sur place est comprise entre 6 et 10 tonnes par an pour les chalets 10 m³ et autour de 5 tonnes par an pour les chalets de 5 m³ ;
- participation moyenne (chalets Bersot, Savoie, Jean Moulin) : la quantité de biodéchets apportés se situe autour de 5 tonnes par an ;
- participation faible (chalets Régal, Torcols, Olof Palme) : la quantité de biodéchets apportés n'excède pas 3 tonnes de biodéchets par an.

2. Perspectives d'évolution des chalets

Au vu du faible niveau de participation sur certains chalets, il est envisagé d'adapter le mode de fonctionnement du chalet de compostage pour permettre aux habitants d'y accéder plus souvent qu'aux heures d'ouverture au public.

Des volets ont été installés sur la façade avant des chalets, dont l'ouverture sera réservée aux habitants inscrits, auxquels le code d'accès aura été donné (cadenas à code).

Cette évolution du mode d'apport des biodéchets sera mise en pratique sur tous les chalets de compostage, sauf le chalet Liberté, où l'accueil du public 2 fois par semaine sera maintenu.

Pour les chalets où la participation est faible, le maintien du chalet de compostage se pose :

- Olof Palme : malgré les actions de sensibilisation en porte à porte, la participation aux heures d'ouverture n'augmente pas ; faut-il étudier le déplacement vers le jardin partagé des Orchamps ?
- Torcols : une sensibilisation des habitants en porte à porte est prévue avec la CLCV ; en fonction des résultats de ces visites, le devenir de ce chalet devra être examiné.

3. Marché de prestations pour la gestion des chalets et l'accueil du public

La gestion des chalets de compostage et l'accueil des habitants sont confiés depuis 2012 à la Régie des Quartiers de Besançon via un marché d'insertion.

Le marché actuel d'insertion se terminant le 4 octobre 2017 et n'étant plus complètement satisfaisant pour les deux parties, il a été décidé de passer un marché négocié de mise à disposition de personnel avec INTERMED pour la gestion des chalets de compostage, pour les mois d'octobre 2017 à janvier 2018.

EQUIPE COMPOSTAGE

Suite au départ de deux agents au printemps 2017, l'équipe compostage est désormais composée de 2 agents.

Le recrutement de deux agents techniques a été lancé en juin 2017, mais les entretiens réalisés avec cinq candidats, début juillet, n'ont pas permis d'aboutir à un recrutement.

Une nouvelle procédure de recrutement a été lancée mi-juillet 2017 ; les entretiens avec les candidats sont prévus début octobre 2017.

Le Comité Syndical prend connaissance de ces informations.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Préfecture du Doubs

Reçu le **26 OCT. 2017**



Contrôle de légalité